



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 7 DECEMBRE 2018**

2018 – n°35

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réunis le vendredi 7 décembre 2018 au siège social – 76, boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Bernard LECLERC, Président**.

Étaient présents :

AUBERT Soizic – BATARD Louis – BELLANGER Gérard - BERNARD Pierre – BOUSSAT Alain – BRILLET Jean-Norbert - BRUNET Monique - CROMER Claude – DALIBARD Michel - DELCOURT Yvon – DELSART Marie-Jo - DIVAY Maryvonne – DUFEU Georges – ELIE Joël - FLEURY Chantal - FOURNIER Marie-Thérèse – GARNIER Louis - GEVRAISE Jean-Claude - GRAND Daniel – HOCDE Michel - LECLERC Bernard – MADIOT Michel – MORICE Bernard – NOEL Jean-Pierre - PAUMARD Solange – PICAUT Maryvonne – PIERRE André - RAGAZZO Nicole – RAIMBAULT Christiane – ROUXEL Jean-Pierre – VOISIN Jean-Claude

Étaient excusés :

CHARLOT Béatrice – CLINCHAMP Maurice – GLINCHE Nadine – LE RICHOMME Rolande - LOURDAIS Chantal – MAUBOUSSIN Christian – PRIGENT Véronique

B. LECLERC remercie les bénévoles pour leur aide dans le remplissage des enveloppes remises avec le « Flash Infos ».

JP. NOEL annonce que nous sommes à 14 003 adhérents en 2018.

I – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 28 septembre 2018

Il est adopté à l'unanimité.

II – Questions diverses

- La MSA a prévu de signer une convention de 3 ans avec GM53 et annonce une baisse de loyer.
- Eva GUEDON viendra en stage pendant 3 semaines en janvier
- Le club de Ruillé-le-Gravelais a eu des problèmes avec des lots de viande prévus pour un concours de belote : il a dû dédommager les gagnants en numéraire. GM53 soutient le club à hauteur de 200 €.

- Des demandes de médailles de la vie associative ont été faites : Daniel GRAND, Pierre BERNARD, Louis GARNIER, Jean-Claude VOISIN, Michel MADIOT, Louis BATARD. Les 3 derniers ont reçu leur distinction.
- Nous avons reçu un mail de Groupama indiquant que les adhérents inscrits dans plusieurs clubs, et donc adhérents partenaire, seront couverts pour toutes les activités qu'ils font quel que soit le club.

III – Situation financière

Le résultat provisoire positif est de 14 000 €, dont 8 000 € pour l'ANCV et 2 500 € de subvention FDVA.

Le résultat définitif sera donné au prochain Conseil.

B. LECLERC fixe un maximum de 15 000 € de frais de déplacement par an en rapport avec les subventions reçues.

IV – Règlement intérieur

B. LECLERC signale que nous devons suivre les statuts et qu'un règlement intérieur doit s'y conformer.

I article 1 : les membres du Bureau sont élus pour 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 9 juin 2019. Une discussion s'engage sur l'éventualité de prévoir des élections dans les 2 semaines après l'assemblée générale concernant de nouveaux membres élus.

I article 2.1 : ajouter en annexes les conventions signées. Horaires de bureau : faire figurer « présence physique et accueil ». Le Conseil accepte que Céline ferme le standard et l'accueil 15 minutes avant la fin effective, ceci pour éviter les heures supplémentaires dûes à des demandes de dernière minute.

I article 3.1 : concernant la sortie du conseil d'administration, noter qu'il est acté de faire une provision dans ce but.

II article 4.1 :

* Règlement de belote

M. BRUNET demande à ce que soit supprimée la mention « sans annonces » au club et au territoire.

*Règlement de pétanque

L. GARNIER souhaite que soit organisé un concours des « perdants » pour les garder sur place. De plus, il serait souhaitable de faire 3 parties l'après-midi. L. GARNIER propose que tous les adhérents, y compris les partenaires soient acceptés lors des concours de pétanque. A noter que pour la finale nationale, il faut impérativement que les joueurs adhèrent à Générations Mouvement à jour de leur cotisation.

Ces modifications faites, le règlement intérieur est validé par 29 voix sur 30 votants, 1 abstention.

V – Conseil d'administration de l'Union régionale

D. GRAND donne un compte-rendu.

Il n'y aura pas de formation au Régional cette année, nous verrons en 2020.

D. GRAND se propose pour un nouveau mandat de 3 ans en 2019.

VI – Séjours ANCV 2019

8 séjours prévus cette année.

Tarif unique de 402 € pour les personnes ne bénéficiant pas de l'aide ANCV (160€ en 2019).

Annecy va être remplacé par St Jean-de-Sixt, situé à 20 km d'Annecy.

VII – Manifestations 2019

- Assemblée générale

B. LECLERC est très heureux d'annoncer que nous avons trouvé une date pour la salle polyvalente de Laval, ce qui évite des frais et du travail supplémentaire.

Nous devons connaître rapidement le nombre de chorales et de choristes qui se produiront en 1^{ère} partie du spectacle de l'après-midi. Il est décidé que les choristes ne paieront que 7.50€ pour assister à la 2^{ème} partie (Cabaret Citrus).

- Journée de la Forme

Le repas sera assuré par le traiteur Cochin qui propose un cochon grillé pour 11€ par personne, vaisselle comprise. Il demande à ce que nous lui fournissions un stère de bois.

Le petit train et le bateau sont validés pour la journée. MJ. DELSART propose d'organiser un rallye.

Pour 2020, le Conseil propose d'aller à Gorrion le vendredi 29 mai. A confirmer.

M. DALIBARD demande à ce que les membres du Conseil réfléchissent à de nouvelles activités pour la Journée de la Forme, la formule semble s'essouffler.

- Fête de l'amitié dans les secteurs

C. FLEURY annonce qu'elle organise celle du Secteur Nord-Ouest le 5 juillet à Pontmain.

- Journée du 29 mars 2019

B. LECLERC souhaite que cette journée soit l'occasion pour le Conseil de rencontrer les partenaires que nous voyons moins comme l'ARS, SOLiHA, Mutualia et le Conseil des financeurs.

VIII – Formations

- Informatique

Le Conseil valide la proposition de la Commission Informatique d'un tarif de 5€ la demi-journée + repas. Ce nouveau tarif est à effet rétroactif pour simplifier la facturation.

Formations décentralisées

Pour le Nord-Ouest, les inscriptions auront lieu avant le 31 janvier 2019, pour commencer les formations au 2^{ème} trimestre. A. BOUSSAT espère que ces formations donneront un nouveau souffle au Territoire.

Pour le Sud-Ouest, on sollicite les Présidents de clubs pour les salles, mais aussi pour trouver des personnes intéressées.

- Commission site internet

Elle est composée de B. LECLERC, Y. DELCOURT, MJ. DELSART, A. BOUSSAT et JP. NOEL.

- Formation SAGA

JP. NOEL annonce que 34 clubs sont partants et qu'il a prévu 6 sessions pour le moment :

- 24 janvier à Pommerieux
- 29 janvier à Laval
- 31 janvier à Ernée
- 5 février à Pommerieux
- 7 février à Laval
- 12 février à Parigné s/Braye pour Secteur Nord et Nord-Ouest

Formations d'une journée avec repas à la charge de chacun.

IX – Stages sécurité routière avec Bemobi

3 dates ont été fixées, mais il en reste encore 6 à valider, représentant au total 18 sessions pour 20 à 25 personnes à chaque fois.

La publicité a été faite dans le « Flash Infos », et un courrier sera envoyé à chaque Président de club concerné.

X – SAGA et adresses mail

Il est prévu que les administrateurs contactent les clubs n'ayant pas d'adresses mail.

Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 8 février 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

La Secrétaire de séance par intérim :

Le Président :

Céline CHARPENTIER

Bernard LECLERC